



REGLEMENT PARTICULIER DE Badabourg XVI - 7/8 & 9 Juin 2025

Article 1 : Généralités

- 1.1 Le tournoi Badabourg XVI est enregistré auprès de la FFBaD sous le numéro de dossier 2403850 et est en cours d'autorisation. Il se déroule les **7/8 & 9 Juin 2025** sur **12 terrains le samedi et 10 terrains le dimanche et lundi** dans le **Complexe Sportif des Bas-Coquarts**, 8 avenue de Montrouge, 92340 Bourg-la-Reine.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 La Juge-Arbitre de la compétition est **Stéphane MAUBOUSSIN**, le Juge-Arbitre Adjoint est **Mustapha BOUTOUBA**. Leurs décisions sont sans appel. Les Juge-Arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Le GEO officiel de la compétition sera **Alexis BALLOIS**

Article 2 : Séries et Tableaux

- 2.1 Le tournoi **Badabourg XVI** est un Tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs de la catégorie Sénior.
- 2.2 Le tournoi est ouvert aux joueurs classés **N2 à NC** en simple homme, simple dame, double dames, double hommes et double mixte. **Les séries seront réalisées en fonction des joueurs inscrits à la clôture des inscriptions.**
- 2.3 Le mode de séparation des lots en **double et en mixte** est déterminé par la **somme des cotes au CPPH des joueurs** constituant les paires.
- 2.4 Les tableaux de **simple** se dérouleront dans leur intégralité le **samedi**, les tableaux de **doubles** dans leur intégralité le **dimanche** et les tableaux de **mixte** dans leur intégralité le **lundi**. Les joueurs pourront donc s'inscrire sur les 3 tableaux au cours du tournoi.
- 2.5 Tous les tableaux se dérouleront **en poules** suivies d'une phase en élimination directe et ne seront ouverts qu'avec un minimum de quatre inscrits.
- 2.6 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ou d'en modifier le mode d'élimination. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : Inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **10 mai 2025**.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **24 mai 2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 **Badabourg XVI** est un tournoi **standard**. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, **sans restriction de classement ou de moyenne dans les séries ouvertes** et se feront exclusivement par internet sur badnet ou ebad. Le tournoi est limité à environ **200 joueurs en Simple (Samedi), 300 en Double (Dimanche) et 225 en Mixte (Lundi)**. La **liste d'attente** sera ensuite définie **selon la date d'inscription**.
- 3.4 Le montant des droits d'engagements est de **18€ pour un tableau, 22€ pour deux tableaux et 24€ pour trois tableaux**.
- 3.5 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi et/ou le dimanche de **8h00 à 23h00** et/ou le lundi de **08h00 à 19h00**.
- 3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal réalisée sont supportées par le club et/ou le joueur en cause.

Article 4 : Forfaits

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **Badabourg XVI** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais (asbr92badabourg@gmail.com).
 - si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB (forfait@lifb.org) accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du**

justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaiera dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseignée lors de l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée. Il sera demandé aux destinataires d'accuser réception desdites convocations par retour de mail.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match. **Le règlement de son inscription se fera lors du premier pointage, exclusivement en ligne.**
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation aux juges-arbitres, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès des juges-arbitres muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs (partage égal). En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le **YONEX - AEROSSENSA 20** en vente sur le lieu de la compétition. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage sauf les **demies-finales et les finales des séries N où un arbitre officiel sera attribué**. Un joueur peut à tout moment faire appel aux juges-arbitres qui, si possible, désignent un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.10 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.11 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une seule fois.
- 5.12 Les **récompenses** seront remises au cours de la journée, **le samedi pour les tableaux de simple, le dimanche pour les tableaux de double et le lundi pour les tableaux de mixte.**
- 5.13 Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer des photos et vidéos pendant la durée de la compétition, et de procéder à la diffusion de ces dernières. Si un joueur ne souhaite pas être photographié ou filmé, il doit se manifester par écrit auprès du comité d'organisation.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 Le tournoi se déroulera conformément aux directives sanitaires en vigueur au moment du tournoi. Ces directives, qu'elles soient imposées par la Mairie de Bourg La Reine, le LIFB, la FFBAD, le JA ou le Comité d'Organisation, devront être scrupuleusement respectées par toutes les joueuses, coaches, bénévoles et accompagnants.
- 5.16 **Toute participation implique l'adoption du présent règlement. Le comité d'organisation du tournoi de Badabourg XVI remercie par avance tous les participants qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.**